

| Comment sont structurées les données Heredis ?

Heredis gère tous les types de données liées à la recherche généalogique et les organise logiquement pour aller encore plus loin dans la compréhension de vos ancêtres.

Les Individus

Toute personne citée dans une généalogie: ancêtre, contemporain, témoin, est dénommée **Individu**.

Pour chaque individu recensé dans le fichier généalogique, précisez:

- Son identité (nom, prénoms, surnom, profession, etc.). Pour saisir des informations qui ne sont pas proposées par Heredis, créez des rubriques personnelles.
- Des caractéristiques appelées **étiquettes** : sans descendance, sans union, confidentiel, etc.
- Une note libre.
- Chaque individu est numéroté automatiquement en fonction de sa position dans la lignée mais vous pouvez lui attribuer un numéro personnel en fonction d'autres critères.
- Divers événements de sa vie, pour étoffer son histoire personnelle, en citant les sources d'information.
- Des médias (photos, vidéos ou documents divers) pour illustrer la personne, ses unions, ses événements.
- Des liens personnels, Heredis permet, en dehors des liens de parenté, de préciser que des personnes ont eu un lien particulier. Mentionnez les amis, les tuteurs, les mentors. Créez des liens "témoin" vers des personnes présentes ou citées lors d'un événement.

Consultez l'article [Les différents champs de saisie](#), [Ajouter un individu sans lien...](#)

La Parenté

Pour étoffer votre généalogie familiale, vous créez les nouveaux individus avec leur lien de parenté. Tout lien de parenté peut être créé à posteriori.

Les liens de parenté sont de deux types: le lien parent-enfant et le lien conjoint.

Les autres liens de parenté et la position d'un individu dans la généalogie découlent automatiquement de ces liens de base. Pour créer les frères et sœurs, il suffit de déclarer de nouveaux enfants aux parents.

- Créez des liens filiatifs directs: père, mère ou enfant.
- Créez un lien conjoint (que l'union soit officielle ou non). Précisez le statut de l'union: les conjoints sont-ils mariés, séparés, divorcés...? Lorsqu'un individu a plusieurs unions, Heredis les numérote pour les repérer plus facilement ainsi que les enfants qui en sont issus.
- Associez une note, des illustrations et des événements à chaque couple créé dans votre généalogie.

Pour en savoir plus consultez les articles [Ajouter les parents](#), [Ajouter les conjoints](#) et [Ajouter les enfants](#).

Les Événements

Pour consigner les événements marquants dans la vie de vos ancêtres, vous disposez d'événements individuels (baptême, service militaire, testament...), ou d'événements avec un conjoint, appelés événements d'union (fiançailles, domicile, etc.). Si vous ne trouvez pas les événements qui vous conviennent, créez votre propre déclinaison d'événements.

- Dans chaque événement, saisissez tous les détails connus (date, heure, lieu, âge déclaré sur l'acte...), ce qui vous permettra d'éditer une liste des recherches à effectuer.
- Déclarez un événement privé, pour ne pas l'exporter ou le publier.
- Illustrez l'événement avec divers médias (photos, documents).
- Attachez une source à l'événement pour préciser l'origine de vos informations.
- Associez des témoins ou des participants à l'événement (témoins, officier d'état-civil, parrain-marraine, etc.).

Un repère visuel  montrant l'état des événements principaux dits majeurs (Naissance ou Baptême - Mariage - Décès ou Inhumation) apparaît dans les palettes **Individus** et **PRO Branches**, le résumé, ainsi que dans la barre d'état et l'onglet **Recherches > Assistant de recherche**.

Pour définir l'aspect de cette icône, cochez les critères que vous jugez pertinents: **La date n'est ni manquante, ni approximative, ni incomplète - Le lieu est mentionné - Une source est attachée - Le statut n'est pas "Faire des recherches"**. Selon les critères cochés par vous sont remplis ou pas, la barre symbolisant l'événement dans l'icône est en haut, au milieu ou en bas.

Dans cette icône  par exemple, l'événement Naissance est partiellement renseigné, l'événement Mariage n'est pas renseigné, l'événement Décès est complet.

Pour en savoir plus, consultez les articles [Saisir divers événements](#), [Personnaliser Heredis](#).

Les Sources

Les informations recueillies sur vos ancêtres sont plus ou moins fiables selon leur origine. Associez une ou plusieurs sources à chaque événement pour justifier l'information enregistrée.

Chaque source (un acte, un site Internet, un ouvrage historique...) pourra être détaillée et illustrée au moment de sa création ou ultérieurement.

Pour en savoir plus consultez l'article [Les Sources](#) et [Les différents modes pour les Sources et les Citations](#).

Les Témoins et Participants

Toute personne associée à la vie de vos ancêtres peut être enregistrée, qu'elle fasse partie de la famille ou pas. Heredis associe des personnes aux événements (les témoins d'un mariage, le déclarant pour une naissance, un proche présent lors d'une remise de décoration, les participants à un événement partagé,

etc.).

- Créer un témoin ou participant associe un individu à l'événement d'un autre individu. Il peut être rattaché à un ou plusieurs événements, et chaque événement peut avoir un ou plusieurs participants.
- Tout individu enregistré dans votre généalogie joue un rôle, quelque soit son importance et son degré de parenté. Lorsque vous attachez une personne à un événement, préciser son rôle (témoin, parrain, déclarant, participant...), l'âge de la personne liée au moment de l'événement, et saisissez un éventuel commentaire sur le lien.
- Les informations saisies pour le témoin ou participant sont celles caractérisant tout individu: identité, étiquettes, notes, médias.

Pour en savoir plus, voir l'article [Ajouter les témoins et participants](#).

Les Personnes Liées

Il arrive que l'on connaisse une relation ayant existé entre deux personnes, sans pouvoir les rattacher à un événement. Vous savez que Paul est l'oncle de Jean, mais vous ne savez pas s'il est le frère du père de Jean, de la mère de Jean ou encore le mari d'une tante. Vous ne pouvez donc pas créer ce lien en tant que parenté. Créez un lien personnel entre Paul et Jean en attendant de trouver l'information vous permettant de créer la parenté.

- Créer des personnes liées pour déclarer une relation entre un individu et un autre individu. Chaque individu peut être lié à plusieurs personnes.
- Le nom de la relation est déterminé par le type de lien et le sens du lien. Vous pouvez également ajouter un commentaire au lien.

Pour en savoir plus, consultez l'article [Ajouter les autres personnes liées](#).

Les Médias

Vous disposez de photos ou de documents; utilisez-les pour compléter et illustrer votre généalogie.

Vous pouvez associer à toutes les données des images numériques (photographie, signature, blason, etc.), des enregistrements sonores (interviews, discours), des vidéos ou tout autre type de fichiers (documents élaborés avec un traitement de texte ou un tableur, fichier PDF, page HTML, etc.).

- Chaque média est identifié par son nom auquel on peut ajouter une date et une note.
- Vous pouvez déclarer qu'un média est privé, si vous souhaitez ne pas le diffuser.
- Des médias peuvent être associés à tous les types de données: individu, couple, événement, source, nom, prénom, profession, lieu.
- Le nombre de médias associés à une donnée est illimité et chaque média peut être associé à plusieurs données.
- Tous les médias sont listés et peuvent être gérés dans le **Dictionnaire des médias** et l'**Outil Photo**.

Pour en savoir plus, consultez l'article sur [Les médias](#) et [L'outil photo](#).

Les Noms - Prénoms - Professions - Lieux

Dans votre généalogie, vous rencontrez des noms, prénoms, professions et lieux qui aiguisent votre intérêt. Lorsque vous en savez plus (photo d'un lieu, histoire d'un prénom, etc.), Heredis vous permet de conserver ces informations en complétant chaque élément.

Les noms, prénoms, professions et lieux que vous utilisez dans votre fichier généalogique sont automatiquement enregistrés dans les dictionnaires.

Les dictionnaires sont des outils puissants qui jouent plusieurs rôles: retrouver des données par leur utilisation, relier différentes données entre elles, illustrer votre généalogie par une gestion documentaire. Ainsi, vous étoffez votre généalogie et connaissez mieux la vie de vos ancêtres.

- Dans chaque dictionnaire, les noms, prénoms, professions et lieux peuvent être illustrés par une note et des médias.
- Les dictionnaires permettent de fusionner des données similaires.

Ils permettent de déclarer des variantes au sein d'une même catégorie de données: telle orthographe de nom est une variante d'un autre nom du fichier, telle déclinaison linguistique est la variante d'un prénom existant, telle appellation est une variante d'une autre profession enregistrée dans le fichier.

Pour en savoir plus consultez l'article sur [Les dictionnaires](#).
